

D o s s i e r d e p r e s s e

**Mécénat de
compétences
Convention
ARS / CRF – PIROI**

1 9 o c t o b r e 2 0 1 0

Contact pour l'Agence de Santé Océan Indien

Huguette JULIE
Chargée de communication
0262 93 94 93 / 0692 65 48 66
huguette.julie@ars.sante.fr

Contact pour la Croix-Rouge française – PIROI

Mélissa COMMINS
Responsable reporting et communication
0262 53 08 92 / 0692 69 64 88
melissa.commins@croix-rouge.fr

SOMMAIRE

- 1. Invitation presse, page 3**
- 2. Présentation de l'ARS-OI, pages 4-5**
- 3. Présentation de la PIROI et des programmes de la CRF, pages 6-8**
- 4. Convention PIROI-ARS, page 9**



INVITATION PRESSE

MECENAT DE COMPETENCES DANS LA ZONE OCEAN INDIEN

Dans la région extrêmement vulnérable du Sud-Ouest de l'Océan Indien, la Croix-Rouge française a mis en place la Plate-forme d'Intervention Régionale Océan Indien (PIROI), qui travaille depuis 10 ans à développer les capacités régionales de réponse aux catastrophes, en renforçant les moyens humains et matériels dans chacun des pays du programme : Comores, Madagascar, Mayotte Maurice, Mozambique, Réunion, Seychelles et Tanzanie.

L'Agence de Santé Océan Indien (ARS-OI) met à disposition de la Croix-Rouge française l'expertise et le temps de ses personnels afin de leur permettre de participer aux missions de la Plateforme.

Dans le cadre de la contractualisation de ce mécénat de compétence, vous êtes conviés à la signature de la convention ARS-OI-PIROI, qui se déroulera le :

**Mardi 19 octobre 2010
à 9h00**

Salle de conférence, 1^{er} étage

**à l'Agence de Santé Océan Indien
2 avenue Georges Brassens à Saint-Denis**

Contact pour l'Agence Régionale de la Santé

Huguette JULIE
Chargée de communication
0262 93 94 93
huguette.julie@ars.sante.fr

Contact pour la Croix-Rouge française – PIROI

Mélissa COMMINS
Responsable reporting et communication
0262 53 08 92 / 0692 69 64 88
melissa.commins@croix-rouge.fr

L'Agence de Santé Océan Indien (ARS-OI)

Une agence, deux îles, pour une meilleure santé

> Une « Agence de Santé » Océan Indien

Créés le 1er avril 2010 dans les 26 régions de France, les Agences Régionales de Santé (ARS) sont la clé de voûte du système de santé français prévu par la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires (HPST).

La pluralité territoriale de nos deux îles, La Réunion et Mayotte a été reconnue par une ordonnance de la loi HPST. Notre espace géographique et politique est plus large qu'une région. Tout en conservant le logo national qui nous unit aux autres Agences Régionales de Santé, notre agence a la particularité d'être une « Agence de Santé ». Mayotte et La Réunion sont réunies sous un nom unique, celui de leur océan d'où : **l'Agence de Santé Océan Indien**.

> Un établissement public

Dirigée par Chantal de Singly, l'ARS-OI est **établissement public administratif**, qui réunit :

les services de l'Etat :

- la DRASS de La Réunion hors Pôle social,
- la DASS de Mayotte hors Pôle social,
- l'ARH La Réunion-Mayotte,
- le GRSP de La Réunion,
- la MRS de La Réunion.

des équipes de l'Assurance Maladie :

- la CGSS de La Réunion,
- la DRSM de La Réunion,
- le RSI de La Réunion.

L'Agence de Santé Océan Indien (ARS-OI)

Nos missions

> Un nouveau système de pilotage de la santé

La loi portant réforme de l'Hôpital et relative aux Patients, à la Santé et aux Territoires (HPST) organise un pilotage ancré dans les territoires et au plus proche des besoins des patients. Avec l'ARS-OI, la politique de santé connaît une mutation profonde, tant pour la prévention et la santé publique que pour l'organisation des prises en charge sanitaires et médico-sociales : **l'ARS-OI est le pilote du système de santé à La Réunion et à Mayotte**

En effet, elle est désormais, l'interlocuteur unique pour coordonner et mettre en place une dynamique de développement des politiques de santé à La Réunion et à Mayotte. Ses partenaires sont : les usagers, les professionnels de santé, les établissements de soins et médico-sociaux, les collectivités locales et les associations.

> Nos ambitions

- **Améliorer la santé de la population :**
 - Par l'accès à la santé pour tous sur les deux îles
 - Par la garantie d'un accès en continu aux soins

- **Renforcer l'efficacité de notre dispositif de santé**
 - Métier, expertise, prospective : compétente sur l'ensemble des champs de la santé, préventif, curatif et médico-social, l'ARS-OI bénéficie d'expertises médico-économiques et sanitaires.
 - Transparence, gestion économique, équilibre : le projet régional de santé crée un document unique sur la structuration de l'offre de soins et médico-sociale, au niveau régional.

> Nos missions :

- **Le pilotage de la santé publique :**
 - Organiser la veille et la sécurité sanitaire, l'observation de la santé,
 - Définir, financer et évaluer les actions de prévention et de promotion de la santé
 - Contribuer à la gestion des crises sanitaires, en liaison avec le préfet.

- **La régulation de l'offre de santé, dans les secteurs ambulatoire, médico-social et hospitalier :**
 - Réguler, orienter et organiser l'offre de services en santé,
 - Evaluer et promouvoir la qualité des formations des professionnels de santé,
 - Autoriser la création des établissements et services de soins et médico-sociaux et contrôler leur fonctionnement,

La Croix-Rouge française et le programme PIROI



© GEOATLAS

La **Croix-Rouge française**, à travers la **Plate-forme d'Intervention Régionale de l'Océan Indien (PIROI)** basée à la **Réunion**, intervient depuis 1999 dans le domaine de la **préparation** et de la **réponse à l'urgence** auprès des Sociétés Nationales du sud-ouest de l'Océan Indien (**Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles, Mozambique, Tanzanie, France : Réunion et Mayotte**).

La stratégie régionale de préparation et réponse aux désastres menée par la PIROI est par ailleurs **soutenue par les différentes composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge** : la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le Comité International de la Croix-Rouge. Cette stratégie est formalisée par plusieurs accords : « *l'Accord de Saint-Denis* » signé en avril 2000 qui vise à instaurer une coordination entre les Sociétés Nationales de la zone et *la convention spécifique* signée en mai 2003 qui précise les rôles et responsabilités de chaque membre du programme (SN, FICR, CICR).

Au vu de l'accroissement des activités de la CRF dans la zone (réponse à l'urgence, projets de développement, extension de la zone de couverture du programme régional), une **délégation régionale pour l'Océan Indien** a été créée en 2008 à La Réunion intégrant la PIROI. Les attributions de cette Délégation Régionale consistent à superviser la **plateforme d'intervention** d'une part, et à coordonner au niveau régional les activités des **délégations de la CRF** d'autre part. Ces entités dépendent directement de la **Direction des Relations et des Opérations Internationales de la CRF à Paris**.

Dans la zone Océan Indien, la CRF utilise deux **leviers d'action** pour répondre aux besoins des populations, il s'agit du développement du **programme PIROI** ainsi que du développement des **programmes dans les délégations pays** de la zone.

Le développement du programme PIROI



Ce programme a pour objectif de **renforcer les capacités des Sociétés Nationales par le recrutement et la formation des volontaires et cadres spécialisés dans la gestion des catastrophes, le prépositionnement de stocks de matériels de secours**. La CRF a notamment développé une **expertise spécifique dans le domaine de l'eau et assainissement, des abris temporaires, des soins de santé et de la logistique opérationnelle** (distribution de produits de première nécessité, télécommunications...).

Depuis sa **création en avril 2000**, la PIROI a effectué **28 interventions d'urgence** au bénéfice des populations vulnérables touchées par différents désastres (cyclones, inondations, épidémies, éruptions volcaniques) et en appui aux Sociétés Nationales de la zone. Pouvant être **activée en moins de 24 h**, la PIROI est un **outil de proximité, adapté et intégré à la chaîne des secours**. La PIROI intervient à la demande et en complément des secours nationaux (Sociétés Nationales Croix-Rouge et Croissant-Rouge, membres du programme) en étroite coordination avec la Fédération Internationale et le Comité International de la Croix-Rouge, partenaires du programme.

Après les catastrophes, les populations doivent reconstruire. La PIROI intervient en soutien des Sociétés Nationales afin de mener des **programmes de réhabilitation** dans les domaines de la santé, de l'accès à l'eau potable et de l'aide à la reconstruction de l'habitat.

Au cours des 5 dernières années, plus d'un million de personnes ont été victimes de catastrophes naturelles dans la zone. La récurrence de ces désastres nécessite une réflexion et des actions sur la prévention. C'est dans ce cadre que la PIROI met en place, en appui aux Sociétés Nationales, des **programmes de sensibilisation** aux risques des populations, notamment à l'intention des enfants.

| SECTEURS D'INTERVENTION | |
|---------------------------|--|
| URGENCE | POST URGENCE ET DEVELOPPEMENT |
| logistique opérationnelle | réhabilitation/construction de l'habitat |
| eau et assainissement | éducation à l'hygiène |
| abris temporaires | éducation aux risques environnementaux |
| soins de santé | accès à l'eau |
| | accès aux soins |

| BUDGET GLOBAL 2009-2013 | SOURCES DE FINANCEMENT | MONTANT |
|-------------------------|------------------------|-------------|
| 6 842 283 € | Partenaires | 3 842 283 € |
| | CRF | 3 000 000 € |

| OPERATIONS |
|---|
| 28 opérations depuis 1999 |
| 850 000 bénéficiaires dans la zone |

Le développement des autres programmes de la CRF dans la zone OI



La CRF mène à Madagascar et aux Comores des programmes bilatéraux de développement des Sociétés Nationales, dans les **domaines de la prévention communautaire des risques, de l'amélioration des conditions d'hygiène et de la santé.**

Historique de la mission CRF à Madagascar

Création de la délégation CRF Madagascar en **septembre 2001** avec un projet bilatéral avec la CRM pour la réhabilitation d'un centre de santé de base dans la région d'Andrakata. Au départ sur Tana, les projets se sont vite concentrés sur la zone Est de Madagascar avec notamment les programmes hygiène et éducation aux risques environnementaux.

PROJETS 2010

MADAGASCAR

- Renforcement des capacités de la Croix-Rouge Malagasy (CRM) dans le domaine des premiers secours
- Amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement dans les écoles primaires publiques situées dans les zones rurales de la Région d'Atsinanana à Madagascar
- Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement ainsi que les conditions d'hygiène des populations de Madagascar
- Sensibilisation à l'hygiène et aux 1er secours dans les Centres Locaux d'Echanges Francophones (CLEFs)

Historique de la mission CRF aux Comores

Création de la délégation CRF Comores en **octobre 2002** avec un projet bilatéral de prévention du choléra et des maladies oro-fécales. Les programmes s'orientent rapidement sur l'amélioration de l'hygiène et de l'accès à l'eau potable dans les écoles de l'archipel. Puis face aux risques dus au Karthala, une seconde thématique a vu le jour autour de la prévention des risques volcaniques auprès des populations.

PROJETS 2010

COMORES

- Amélioration des conditions sanitaires dans les écoles primaires publiques en Union des Comores
- Approche communautaire pour la réduction des risques de catastrophes en Union des Comores
- Amélioration de l'accès à l'eau potable et promotion de l'accès à l'hygiène des populations des trois îles de l'Union des Comores

Le partenariat entre l'ARS et la CRF-PIROI

La poursuite d'un partenariat préexistant

Deux **conventions** avaient été signées avec la **DRASS** de la Réunion, le 22 décembre 2006, et avec la **DASS** de Mayotte, le 4 janvier 2010. Ces conventions **ont permis** à des personnels des Affaires Sanitaires et Sociales de la zone Océan Indien **d'intervenir dans le cadre de projets d'urgence ou de développement menés par la Croix-Rouge française dans la zone.**

Deux exemples de missions :

Mission de formation dans le cadre de l'épidémie de chikungunya à Madagascar – mars 2010

Un entomologiste médical spécialisé dans la lutte anti vectorielle a mené une action de formation autour de la problématique du chikungunya, suite à un épisode épidémique du virus autour de la ville Mananjary. Cette formation a été organisée à destination des encadrants de la Croix-Rouge malgache pour l'acquisition de connaissance et d'outils afin de faciliter la gestion de ce type de crise sanitaire sur le terrain.

Projet d'amélioration des conditions sanitaires dans les écoles primaires publiques en Union des Comores – juin/décembre 2010

Un ingénieur sanitaire participe, depuis le mois de juin, à la mise en place d'un projet d'amélioration des conditions sanitaires dans les écoles publiques des Comores. Il met au service du projet ses compétences en matière de mise en réseau des acteurs publics de la santé pour l'établissement de standards sanitaires, la mobilisation sociale et la diffusion de messages de promotion de l'hygiène.

La consolidation du mécénat de compétences

Afin d'être toujours prêt à répondre aux besoins dans la zone Océan Indien, l'ARS va participer au **renforcement du pool de volontaires la Croix-Rouge française** dans l'Océan Indien.

D'autre part, le mécénat de compétences conclu entre la Croix-Rouge française et l'ARS-OI élargi le domaine du partenariat au-delà de la mise à disposition de personnels. En effet, la convention prévoit également un **appui technique de l'Agence** dans le cadre notamment, du contrôle de la qualité de l'eau sur les programmes de la Croix-Rouge française.

**Un partenariat fort pour une réponse adaptée
aux problématiques de santé publique
des populations de la zone Océan Indien**